

Total	64 163,06 €	Total	64 188,90 €
-------	-------------	-------	-------------

CONVENTION

En conséquence, "LE DELEGUE" :

- "LE DELEGATAIRE"** accepte la présente délégation parfaite et aura pour seul débiteur **"LE DELEGUE"**.

Il n'est apporté aucune modification aux autres dispositions de l'acte du "PRET".

GARANTIE

FRAIS

Tous les frais auxquels pourront donner lieu les présentes et leurs suites seront remboursés à la Caisse Régionale par "LE DELEGANT" et "LE DELEGUE" solidairement.